



Communiqué de presse
Bruxelles, le 13 juillet 2010

Vers la publicité grand public pour les médicaments de prescription en Europe ? *Un moment critique*

En septembre, les députés européens vont devoir se prononcer sur les propositions très controversées de Directive et de Règlement relatives à l'"information" des patients sur les médicaments de prescription (vote en Commission Environnement, santé publique et sécurité alimentaire (ENVI)).

Depuis le début des années 2000, les firmes pharmaceutiques travaillent à faire lever en Europe leur interdiction de communiquer auprès du grand public sur les médicaments de prescription.

Malgré le rejet massif par le Parlement européen, en 2002, de la levée de l'interdiction de la publicité grand public pour les médicaments de prescription (494 voix contre 42), les firmes pharmaceutiques, certains groupes de presse et la Commission européenne ont persisté à vouloir faire lever cette interdiction. Dans un contexte de panne de l'innovation, le patient est en effet devenu une cible marketing privilégiée pour assurer le maintien et l'augmentation des volumes de ventes de médicaments.

Avec le vote en Commission ENVI en septembre 2010, les députés ont la possibilité de transformer les propositions de la Commission dangereuses pour la santé publique en progrès pour les patients.

L'expérience des États-Unis montre que la publicité grand public pour les médicaments de prescription est très rentable pour les firmes, et désastreuse pour la santé publique et les comptes de la santé. Une promotion excessive peut en effet être à l'origine d'effets indésirables graves, en raison d'une surconsommation de médicaments dont les consommateurs n'ont pas forcément besoin ou qu'ils devraient au contraire éviter en raison d'un risque d'interactions médicamenteuses.

C'est pourquoi le *Collectif Europe et Médicament, Health Action International (HAI) Europe*, et l'*International Society of Drug Bulletins (ISDB)* encouragent les députés à **fermer les portes à la publicité**. Les députés ne doivent notamment pas accepter que les firmes puissent mettre à disposition du public de l'"information" dérivée de l'information officielle, en réalité tronquée, mettant en exergue les caractéristiques favorables des produits, et minimisant les risques d'effets indésirables. L'expérience prouve combien les publicitaires sont habiles à exploiter ce genre de faille.

Le *Collectif Europe et Médicament, HAI Europe* et l'*ISDB* encouragent aussi les députés à voter les amendements qui visent à **favoriser l'accès à une information non promotionnelle, indépendante et comparative**. À commencer par l'information détenue par les autorités européennes et nationales, dont l'opacité est de plus en plus contestée, notamment par le médiateur européen.

L'enjeu est important : il s'agit de faire respecter le droit des patients à une information fiable, indépendante et comparative, leur permettant de faire des choix éclairés.

Collectif Europe et Médicament

HAI Europe

ISDB

[Cliquez ici pour une note plus détaillée](#)
(avec amendements cruciaux & références bibliographiques ; 3 pages)

HAI Europe. Health Action International (HAI) Europe est un réseau indépendant, constitué d'organisations qui œuvrent dans les domaines de la santé et du développement, et d'organisations de consommateurs. Ses objectifs principaux sont l'amélioration de l'accès aux médicaments essentiels et la promotion de leur usage rationnel. Plus de renseignements sur www.haiweb.org. Contact : teresa@haiweb.org.

ISDB. L'International Society of Drug Bulletins (ISDB) est un réseau mondial de bulletins et de revues de thérapeutiques indépendants de l'industrie pharmaceutique, destinés aux professionnels de santé mais aussi aux patients et consommateurs. L'ISDB a été fondée en 1986 et rassemble actuellement 80 membres, présents dans 41 pays. Plus de renseignements sur : www.isdbweb.org. Contact : president@isdbweb.org.

MiEF. Le Collectif Europe et Médicament (alias Medicines in Europe Forum ; MiEF), créé en mars 2002, est fort de plus de 70 organisations membres, réparties dans 12 pays de l'Union européenne. Regroupement unique dans l'histoire de l'Union européenne, il est composé de quatre grandes familles des acteurs de la santé : associations de malades, organisations familiales et de consommateurs, organismes d'assurance maladie et organisations de professionnels de santé. C'est dire que le médicament n'est pas une marchandise comme une autre et que l'Europe est une opportunité pour tous ses citoyens de pouvoir disposer, dans ce domaine, des meilleures garanties en termes d'efficacité, de sécurité et de prix. Contact : pierrechirac@aol.com.